

Mairie de Penne
Bourg
81140 PENNE

05 63 56 31 11



DATES À VENIR

Conseil Municipal
à la Salle des Fêtes
Vendredi 14 mars à 18h30

Assemblée municipale à la
Salle des Fêtes
Vendredi 21 mars à 18h30

Répare Café
Vendredi 4 Avril de 14h à 17h

Déchèterie
Vendredi 4 Avril de 14h à 17h
Samedi 5 Avril de 9h à 12h

Conseil Municipal
à la Salle des Fêtes
Vendredi 11 avril à 18h30

L'édito du Conseil Municipal

Que pourrions-nous souhaiter pour traverser au mieux ce début d'année troublé ?

La paix... L'apaisement... La fraternité.

Embouteillage singulier de l'histoire récente, le triste anniversaire des attentats de janvier 2015 correspond à une période qui propulse au pouvoir les partisans d'un ordre mondial basé sur le pouvoir de l'argent et le chacun chez soi

Que peut-on se souhaiter de plus salvateur que la fraternité ?

Cette fraternité qui, depuis l'automne dernier, a fleuri sur le fronton de notre mairie. Notre devise... Tâchons de ne pas l'oublier.

Et ce ne sera pas tâche facile. A l'heure de la post-vérité outrancière, à l'heure de l'idée selon laquelle une vérité, qualifiée d'alternative s'invente par le seul fait d'être dictée, assénée. Heure qui fait passer le mensonge pour un amusement puéril, désuet. Heure où l'argument du « On ne peut plus rien dire » autorise à dire n'importe quoi. Heure où, si près de nous, faisant fi de toute considération écologique, nos élus souhaitent s'arroger le droit de décider de l'intérêt public contre l'avis des juges.

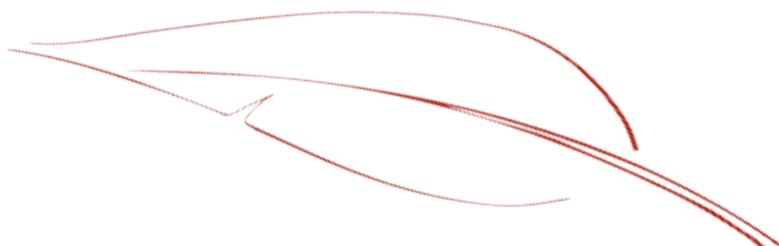
Le meilleur moyen de lutter n'est-il pas alors de faire ? A l'échelle communale, nous, citoyens portés par le souci de l'intérêt commun, nous pouvons encore faire, juste faire. Ensemble.

Le chantier du nouveau maillage de l'eau, chantier de plus de 10 ans, auquel auront contribué trois mandatures, est sur le point de se terminer. Vous trouvez dans ce numéro un dossier complet retraçant l'histoire du chantier de sa genèse jusqu'à son achèvement, aujourd'hui... L'adressage, autre chantier dont nous ne sommes pas mécontents de voir le bout, et bien d'autres vous sont présentés, comme habituellement, dans ce numéro.

Une nouvelle rubrique pompeusement intitulée « La photo des choses qui marchent » dont l'idée est de mettre en image, au gré des envies, plusieurs facettes du travail municipal, parfois méconnues.

Bonne lecture à tous, et bon début d'année 2025

L'équipe municipale



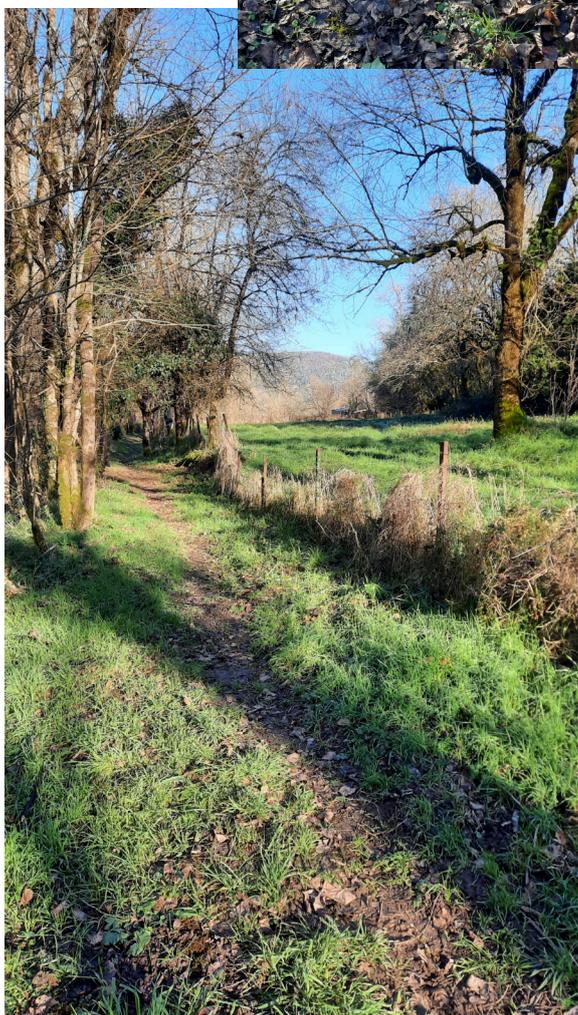
LA PHOTO DES CHOSES QUI MARCHENT !

Lauréat du Budget Participatif 2024 :
réhabilitation du chemin cadastré le
long de l'Aveyron.



Lauréat du Budget Participatif 2024 : plantation
d'un verger communal.

26 arbres fruitiers (pommiers, poiriers, amandiers..
..) ont été installés sur un terrain communal
joutant la Maison Bochot, par un collectif réunis-
sant 18 pennol/les qui se sont relayés en bravant
la météo, pour permettre à ces arbres de trouver
les bonnes conditions de prendre racines sur le
territoire !



Les agents techniques réparent
une conduite fuyarde (Amiel)





Penne

Chaque semaine la lettre info hebdo est expédiée à près de 400 destinataires. Au printemps prochain, paraîtra le numéro 200.

Lettre info hebdomadaire N°183 - Semaine du 16/12/2024



Le dernier conseil de l'année !

Ce vendredi 20 décembre, 18h30 à la salle des fêtes aura lieu le dernier conseil municipal de l'année, dont la date nous est imposée par une demande de prise de délibération concernant l'eau qui nous est parvenue la semaine dernière pour délibération avant la fin de l'année.

Nous avons amendé l'ordre du jour avec quelques délibérations qui étaient prêtes, la séance sera courte.

Ordre du jour :

1. approbation du compte-rendu du dernier CM
2. Réforme redevance Agence de l'Eau Adour Garonne
3. Conduites fuyardes : attribution travaux RD115
4. Mission maîtrise d'oeuvre rénovation énergétique des logements communaux

Bonnes fêtes à tous !

Suite à ce numéro, sauf impératif, la lettre info prendra une respiration, comme habituellement, pour les fêtes de fin d'année.

Retour semaine du 6 janvier.



Information escroqueries

La gendarmerie nous informe de la recrudescence des escroqueries aux livraisons en ces périodes de fêtes. Trouvez ci-dessous une fiche d'information

En bref

Réouverture de l'épicerie

L'annuaire républicain réunit vos

Deuxième édition du marché de Noël, événement éminemment participatif. Ambiance et fréquentation au beau fixe. Merci à tous les participants.



SOMMAIRE

ACTIVITE MUNICIPALE	5
CHANTIER INTERNATIONAL CITRUS	5
ELU RURAL - RELAIS DE L'EGALITÉ (ERRE)	6
RESTRUCTURATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE	7
DÉPÔTS SAUVAGES	12
ORDURES MÉNAGÈRES - LE POINT	13
ADRESSAGE	14
ACTION SOUS-TITRE - PHOTO DE PENNOL'ES	15
CINÉ-DÉBAT	15
ESPACE D'EXPRESSION LIBRE - LE CLAIRON PENNOL	16
L'EPAGE AVEYRON AVAL	16
DEMAIN FONTBONNE	17
DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MAURICE BOYER...	18
DES NOUVELLES DE FAMILLES RURALES DU CAUSSE !	20
AS PENNE	21
ÉTÉ DE VAOUR	21
INFORMATIONS MUNICIPALES	22
11 NOVEMBRE 2024	22
FIN DE CARRIÈRE À LA POSTE POUR ANNIE	23
ÉTAT CIVIL	23
PATUS ET CHEMINS COMMUNAUX	23
INFOS DÉCHÈTERIE	23
SERVICES MUNICIPAUX	24



LA PHOTO INSOLITE

Nouvel épisode de notre série photo mystère : où a été prise cette photo ?

Vos réponses sont à adresser à gazette@mairiedepenne.fr, réponse et noms du(des) gagnant(s) et de l'auteur(trice) au prochain numéro.

Oops!

Nous aurions dû, dans ce numéro, publier la réponse de la précédente photo.

Oui mais...

L'auteur ne se souvenant pas, lui-même, où la photo a été prise, nous tombons dans notre propre piège, le mystère devra rester entier.

Toute réclamation est à adresser directement à l'auteur, que nous ne dénoncerons pas (vous pouvez mener votre enquête). Nous pensions faire huer en place publique cet indigne individu, mais le Conseil d'Ethique s'y est opposé.

On ne peut plus rien dire.

L'équipe de la Gazette s'engage à plus de sérieux sur ce sujet pour les prochains numéros.

LA GAZETTE S'AGRAFE !

Ce numéro de votre Gazette Pennole se pare de nouveaux atours : punaise, des agrafes !

Conséquence du remplacement du copieur au secrétariat de mairie. Copieur grâce auquel nous imprimons la Gazette. Ce nouvel outil nous permet de plier et agraffer tout en réalisant des économies substantielles sur les coûts d'impression.



CHANTIER INTERNATIONAL CITRUS



Penne - sept. 2024

Cette année, Gloria, Frédérique et Dorian (salariés permanents et reponsables de l'association Citrus basée à Laguëpie) nous ont permis d'accueillir 12 jeunes (environ de 18 à 25 ans) qui ont effectué plusieurs chantiers d'intérêt public à Penne.

Les participants : Katarina (Serbie), Anastasia, Olesia et Anita (Ukraine), Maia et Giorgi (Géorgie), Emiliano (Italie), Kevin (Allemagne), Romane (Belgique), Huthaifa (Jordanie), Lucia (Catalogne).

Les encadrants : Ikram (Maroc) et Laszlo (Hongrie).

Les habitants de Penne qui ont guidé les chantiers : Laure, Renan et Roland.

Les chantiers :

1. Une participation à l'installation et au rangement du festival des Balladines. Et une présence dansante lors des concerts !

2. La petite maison en pierre sur le terrain du tennis, qui avait presque disparu sous la végétation a été entièrement débroussaillée sous l'égide de Laure. Ce chantier permettra d'en réparer la toiture (rénovée relativement récemment mais qui a subi quelques dégâts au niveau des solins et une détérioration d'éléments de charpente).

3. Le lavoir de Belaygues, toujours sous l'égide de Laure a été lui aussi nettoyé et permettra aux habitants de ce hameau de le rénover et de l'utiliser.

4. L'appentis des garages municipaux (face à la salle des fêtes) a été rangé et débarrassé d'une bonne partie des anciens chevrons de la salle des fêtes. Ce rangement permettra d'y installer une table et des bancs pour abriter les randonneurs pour un pique nique à l'abri de la pluie ou du soleil.

5. Un ancien chemin rural situé à droite des garages municipaux a aussi fait l'objet d'une intervention. Il a été débroussaillé sur une vingtaine de mètres. Ce chemin permettra d'accéder à des champs communaux situés derrière l'atelier communal qui serviront notamment pour recevoir un verger partagé organisé dans le cadre du budget participatif. Ces champs font actuellement l'objet d'un commodat visant à y laisser paître des ânes pour en diminuer la charge d'entretien.

6. Le chalet de la récupération (site de la déchèterie) a été doté d'un nouvel appentis avec une étagère réalisée par un ancien chantier Citrus. Les chevrons débarrassés de l'appentis

Bochot ont servi pour en faire la charpente. Un chantier de couverture en tuiles a été commencé (un versant couvert avec des tuiles de récupération, l'autre déjà litélé prêt à y recevoir les tuiles). Les tuiles ont donné un petit air plus champêtre à ce chalet initialement couvert de bacs acier.

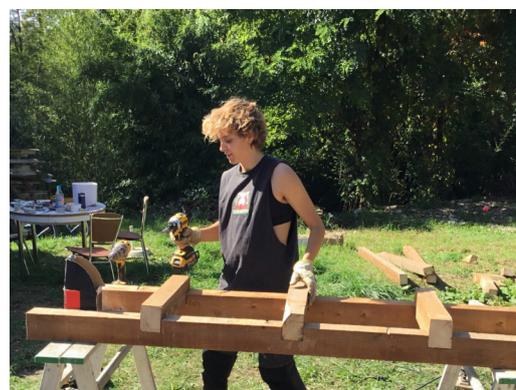


Nouvel espace de rangement



Toit de la récupération

7. Une étagère de rangement des outils de jardinage des agents techniques de la mairie a été réalisée également. Jean a terminé les découpes lors d'une permanence déchèterie. Le service technique de la mairie (Francis, Franck, Nadir et Samuel) s'est chargé de l'installer dans l'atelier des garages municipaux.



Une nouvelle étagère pour les garages municipaux

8. La grotte de Cabéou, ancien captage d'eau de la commune, abandonné depuis le maillage des réseaux d'eau potable, a été nettoyée de tous les anciens câbles, tuyaux, coffrets électriques, accessoires divers de fixation, éléments de béton et a été rendue à son état naturel. Cette action s'est

CHANTIER INTERNATIONAL CITRUS (SUITE)

faite avec l'encadrement des spéléos de l'Asca (Archéo-Spéléo Club d'Albi) Jean-Claude, Thierry et Patrick, et avec Jean-Loïc, également spéléologue.



Matériel sorti de la grotte de Cabéou

9. Et enfin, un repas international a été organisé à la salle des fêtes de Penne, où étaient d'ailleurs conviés tous les habitants du village.

Nous remercions chaleureusement les participants venus parfois de très loin pour avoir réalisé ces chantiers et surtout pour avoir motivé les habitants de Penne à les entreprendre. Ce sont des actions que nous n'aurions sûrement pas menées sans le coup de pouce et l'enthousiasme de ces très sympathiques jeunes.

Nous remercions également Sabine pour le prêt d'un linge pendant toute la durée du chantier, l'association des Balladines pour leur accueil au festival, la mairie pour le prêt d'un minibus et pour avoir participé financièrement (adhésion à l'association Citrus et contribution à ses frais d'organisation). Merci à Laure pour avoir pris en charge une équipe pendant plusieurs jours. Merci aux élèves de Penne qui ont été à l'initiative du repas international à la salle des fêtes, Amélie, Léa et Delphine. Merci aussi à Jean-

Luc, Joëlle, Danièle, Philippe, Shandra, Laurence et tous ceux qui ont accueilli les jeunes à un déjeuner ou préparé des spécialités françaises au repas international. Merci à Patricia pour sa proposition de nettoyer la grotte de Cabéou. Et merci à tous ceux qui se sont investis dans cette aventure trop discrètement pour qu'on l'ait noté.

Pour la Commission Résilience
et la Commission des Associations
Amélie, Renan et Roland

Cette année, la mairie envisage une nouvelle collaboration avec l'association Citrus et propose aux habitants de Penne de s'investir dans des chantiers collectifs, soit en gérant l'accueil des jeunes (le matin en début de chantier, l'organisation du repas international qu'ils nous auront préparé), soit en encadrant leurs chantiers (construction, débroussaillage, petit patrimoine, etc.).

Si vous avez un peu de temps (du 15 au 30 septembre 2025), si vous avez envie de rencontrer des jeunes du monde entier et de leur faire connaître l'histoire et la vie de notre village, rejoignez-nous pour vivre ensemble cette aventure, nouvelle et différente à chaque fois !

Vous pouvez contacter la commission Résilience, en vous adressant à Amélie, Renan ou Roland.



a.dugue@mairiedepenne.fr
r.humbert@mairiedepenne.fr
r.gillet@mairiedepenne.fr

L'équipe Citrus 2024
au complet !

ELU RURAL - RELAIS DE L'EGALITÉ (ERRE)



Deux élèves sont volontaires pour assumer ce rôle à Penne et au sein du réseau porté par l'Association des Maires Ruraux de France ; leur action vise à être à l'écoute des victimes de violences et à les accompagner vers des structures adaptées, mais aussi d'assurer un suivi de toute la procédure enclenchée à la suite des violences commises.

Pour rappel les violences physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et cyber-violences ainsi que les menaces et humiliations, qu'elles soient intra familiale ou dans d'autres domaines, sont punies par la loi.

Pour nous contacter : erre@mairiedepenne.fr



La commune de Penne a engagé, il y a quelques années, une restructuration de l'adduction d'eau potable sur son territoire. L'objectif étant d'optimiser la ressource dans ses aspects sanitaires, économiques et environnementaux.

Prévu au départ pour 3 communes, Penne, Vaour, et Rousayrolles, le dossier a été finalisé entre Penne et Vaour qui ont signé une convention de co-maîtrise d'ouvrage, confiant à Penne la mise en œuvre de ce chantier.

En effet, la commune de Vaour dans une situation de précarité de ses sources et, sous l'impulsion et l'accord du département, s'est jointe à ce projet.

Possédant initialement 7 captages, les travaux visaient à la suppression de 5 captages secondaires au profit des 2 captages principaux d'Amiel et de La Madeleine.

Un maillage et une interconnexion entre ces deux ressources devait permettre l'alimentation, qualitative et quantitative, en eau potable des communes de Penne et de Vaour.

Dans le cadre de la restructuration du réseau de distribution d'eau potable de la commune de Penne, gestionnaire en régie municipale, la municipalité a légalement obligation d'être propriétaire des ouvrages de stockage, de traitement et de distribution d'eau, ainsi que des parcelles sur lesquels ils sont situés.

L'accès à ces ouvrages est garanti soit par la proximité de la voie publique, soit par la création de servitudes de passage établies par le géomètre .

De même la commune doit être propriétaire des parcelles des périmètres de protection immédiats des deux ressources d'Amiel et de la Madeleine.

Une précédente déclaration d'utilité publique (DUP) n'intégrait que l'acquisition des périmètres de protection immédiats.

Elle nommait l'ensemble des ouvrages de stockage, de distribution, et de traitements, et imposait à la commune d'en faire l'acquisition, sans toutefois les intégrer dans la DUP parcellaire.

Cette DUP ne permettait donc pas, d'acquérir ces terrains par voie d'expropriation si nécessaire, lorsque la voie amiable ne pouvait aboutir avec les propriétaires.

Dès lors, il convenait d'initier une nouvelle DUP avec l'ou-

verture d'enquête publique, intégrant tous les dispositifs permettant de satisfaire aux obligations légales qui sont imposées en matière de gestion de la distribution d'eau potable telles que définies dans l'Article 5 de l'arrêté inter-préfectoral du 4 juillet 2017*.

*«Les terrains portant les installations de production d'eau potable doivent être et demeurer la propriété de la commune de PENNE. »

Il importe de rappeler que le dossier pour la mise en place des périmètres de protection autour des ressources en eau potable d'Amiel et de la Madeleine a déjà été soumis à enquête publique, et fait l'objet d'un arrêté inter-préfectoral en date du 4 juillet 2017

«- portant déclaration d'utilité publique la création de périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée, autour des ouvrages de captage.

-autorisant l'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production et la distribution par un réseau public au profit de la commune de Penne sur les captages d'Amiel et la Madeleine. »

A NOTER

-L'arrêté préfectoral du 9 mai 2018 portant autorisation de prélèvement d'eau depuis les captages d'Amiel et de la Madeleine et autorisation de défrichement dans le cadre de la restructuration du réseau d'eau potable

Une étude d'impact a également fait l'objet d'une enquête publique en même temps que celle de la DUP (Cf Rapport du Bureau d'étude NALDEO).

-L'arrêté préfectoral du 31 juillet 2020 portant prescriptions spécifiques au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement concernant la restructuration de deux usines de traitement de l'eau brute qui fait suite au dossier loi sur l'eau

Le projet, dans sa finalité, doit permettre l'alimentation en eau potable des deux communes Penne (560 abonnés) et Vaour (210 abonnés) dans le respect des nouvelles normes sanitaires.

Tous les ouvrages principaux à créer sont propriété de la commune de Penne (Granier, Pech Egos et le Castelet).

RESTRUCTURATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE (SUITE)

Concernant la future extension de la station de traitement de l'Aouta (la Madeleine), et son réservoir attenant, existant, les échanges avec la propriétaire n'ont pas permis à la négociation amiable d'aboutir à ce jour.

Concernant ces ouvrages existants, nombre d'entre eux ont été construits sur sol d'autrui, dont il est impossible aujourd'hui de retrouver trace des accords des propriétaires d'alors : c'est le cas non seulement des réservoirs mais aussi des servitudes de passage en permettant l'accès.

Il faut préciser que les premiers travaux d'adduction d'eau potable sur la commune de Penne remontent à plus de 40 ans. L'arrivée de l'eau potable, au robinet des maisons ou exploitations agricoles, était vécue comme un progrès et un confort pour le bien commun (les citernes n'offrant ni la même qualité, ni la même quantité).

Dans l'usage, la « parole donnée » avait valeur officielle.

Dans son projet de restructuration, la commune doit continuer à exploiter les réservoirs existants.

La création de réservoirs sur d'autres lieux (excepté Pech Egos, Castelet et Granier : objet du maillage et de l'interconnexion Penne-Vaour) ne pouvait être envisagée financièrement par la commune. Toute l'opération s'est basée sur l'utilisation des réservoirs existants.

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Les captages de Cabéou, Roussergues, Haute-Serre, et Fontbonne ont été supprimés. Le captage de Fontrude est supprimé dans le cadre des travaux en cours.

La sécurisation des ressources est déjà encadrée dans la DUP de juillet 2017.

La plupart des réservoirs existants sont conservés : l'Aouta/La Madeleine, Pech de la Légo, Roc Aymard, Raux, La Tour, La Farge, Cammas, Alic, Roc de Bès, et Bès), seuls les réservoirs de Haute-Serre, Penne Haut, Penne Bas, Belaygue, et Fontbonne sont supprimés.

Le réservoir de L'Aouta (au-dessus de La Madeleine) et sa station de traitement doivent faire l'objet de travaux d'extension (création d'une station de traitement) et de mise aux normes.

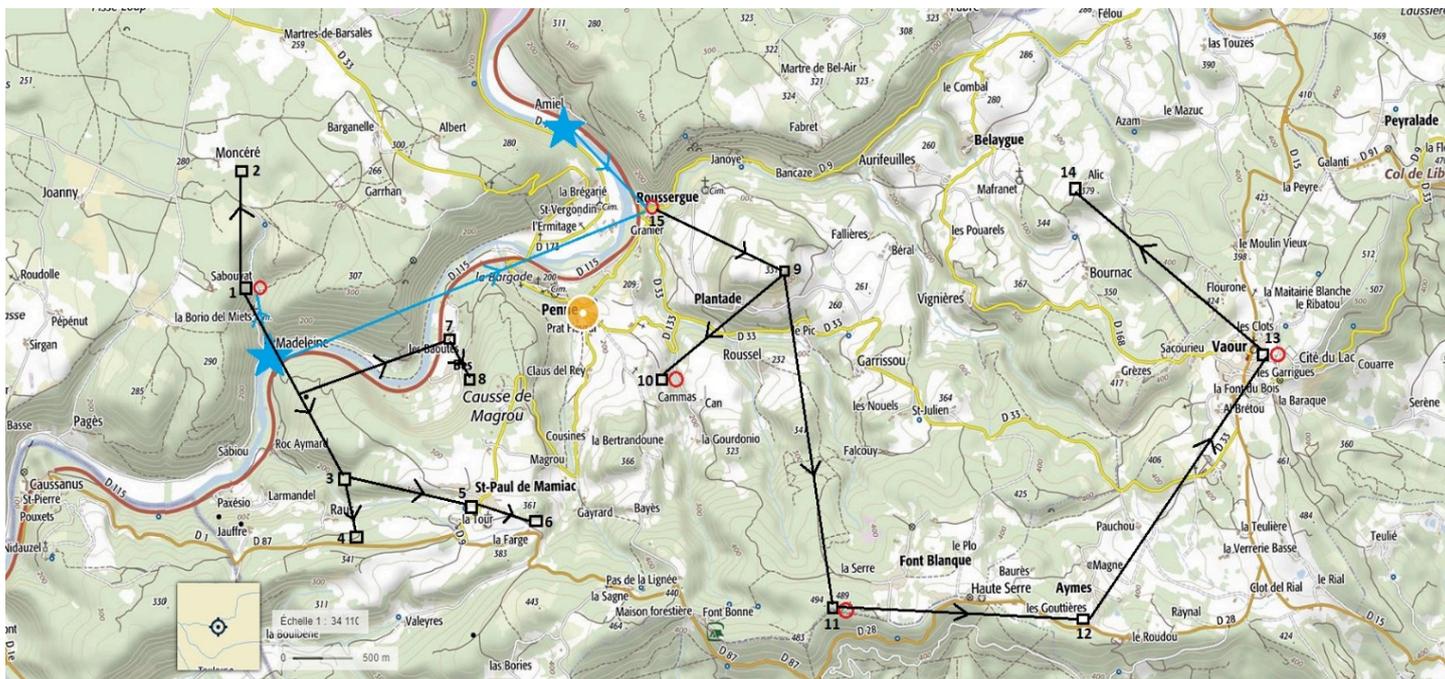
Deux nouveaux réservoirs (Pech Egos et le Castelet) sont créés.



Une station de traitement et d'interconnexion des deux ressources d'Amiel et La Madeleine est également créée (Granier).



DESRIPTIF DU SCHÉMA D'ALIMENTATION



- 1) Réservoir et station de traitement de l'Aouta/la Madeleine, 2) réservoir de Pech de la légo, 3) réservoir de Roc Aymard, 4) réservoir de Raux, 5) Réservoir de la Tour, 6) réservoir de la Farge, 7) réservoir de Bès bas, 8) réservoir du Roc de Bès, 9) réservoir de Pech Egos, 10) Réservoir du Cammas, 11) réservoir du Castelet, 12) Réservoir de Magné (Vaour), 13) Réservoir de la Commanderie (Vaour), 14) réservoir d'Alic, 15) Station de traitement de Granier

Les sources de la Madeleine et d'Amiel sont interconnectées à la station de traitement de Granier (15), section BD N°238, propriété de la commune.

L'eau de la Madeleine est envoyée au château d'eau de l'Aouta où elle est traitée (1). De là, elle est acheminée au réservoir du Pech de la Légo (2) et dessert tout le Causse de la Garrigue.

Du château d'eau de l'Aouta (1), elle alimente en direct l'aval de la vallée de l'Aveyron, et par gravité le réservoir de Roc Aymard (3), toute la vallée amont jusqu'aux deux réservoirs de Bès (7 et 8), et arrive à Granier (15), station de traitement, où elle est jumelée avec la ressource d'Amiel.

De Roc Aymard (3), un premier circuit alimente le réservoir de Raux (4), alors qu'un deuxième circuit alimente Saint Paul de Mamiac via les réservoirs de la Tour (5) et la Farge (6).

L'eau de la Madeleine alimente en direct environ 180 compteurs sur les 560 abonnés de Penne.

L'eau d'Amiel arrive directement à Granier (15), où elle est jumelée et traitée avec celle de la Madeleine.

Cette eau est ensuite refoulée au château d'eau de Pech Egos (9) d'où elle alimente par gravité le bourg de Penne, via le réservoir de Cammas (10). Elle alimente également le hameau d'Amiel et tout l'amont de l'Aveyron.

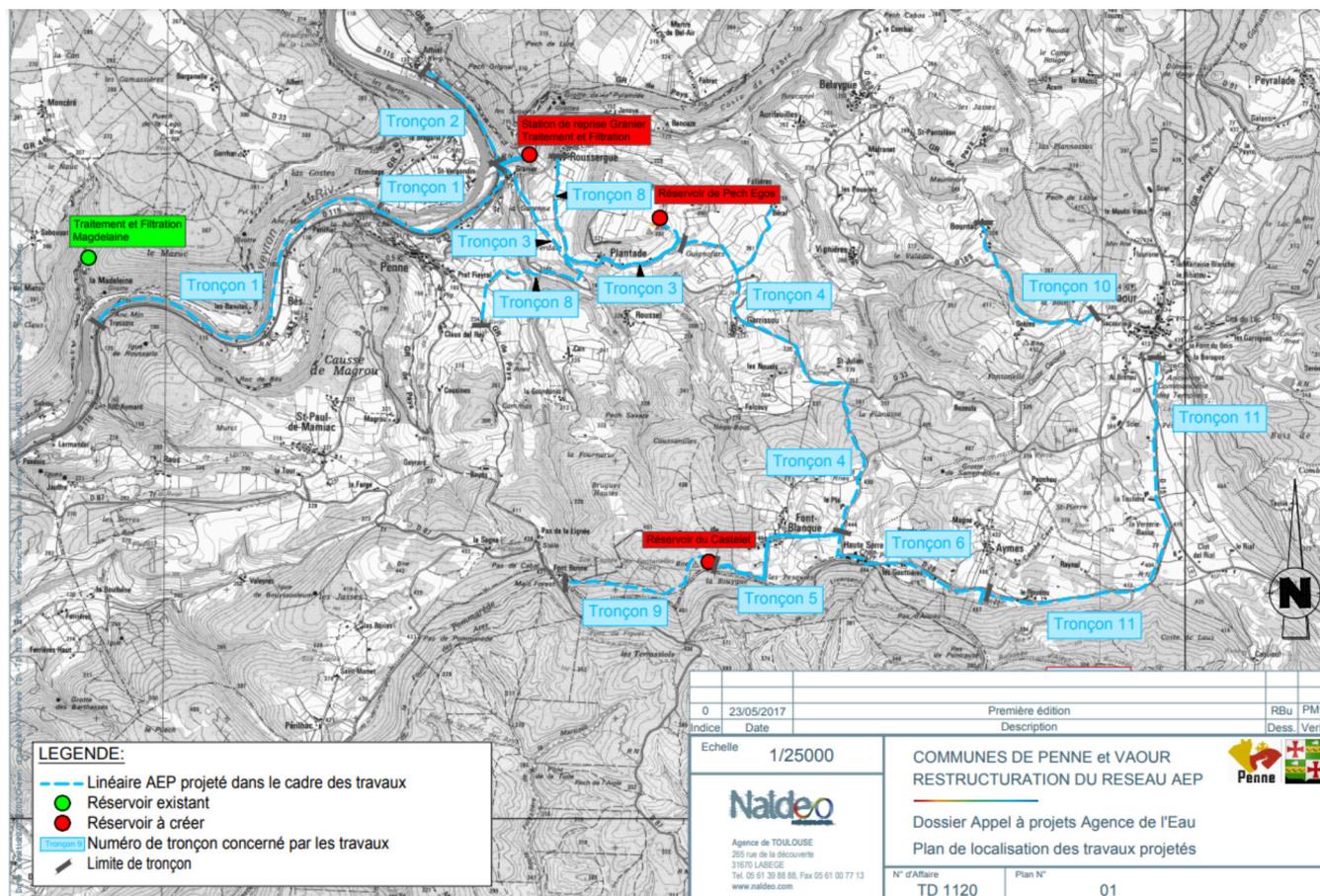
De Pech Egos (9) elle est envoyée au château d'eau du Castelet (11) qui alimente par gravité la commune de Vaour via les réservoirs de Magné (12) et de la Commanderie (13).

Le réservoir de la Commanderie (13) alimente le réservoir d'Alic (14) et dessert ainsi le Causse d'Anglars.



RESTRUCTURATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE (SUITE)

PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX



Tous les travaux – tronçons et ouvrages- ont été réalisés à l'exception de la station de traitement de l'Aouta (La Madeleine)

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS

Station de traitement de l'Aouta (La Madeleine)

Un traitement des eaux brutes pompées au niveau du captage de la grotte sera réalisé à proximité du réservoir existant de la Madeleine. Cet ouvrage de traitement comprend actuellement une désinfection au chlore gazeux pour les paramètres biologiques.

L'extension de cette station permettra le traitement de la turbidité par un filtre à sable. Une injection de coagulant sera également présente pour sécuriser le traitement d'eau en cas de pic de turbidité.

Le débit de dimensionnement de cet ouvrage de traitement à créer est de 15 m³/h. L'eau traitée sera ensuite stockée dans le réservoir existant présent à proximité.

La desserte en eau du secteur de la Madeleine restera ensuite identique à la situation actuelle.

Station de traitement de Granier

Cette installation est équipée d'un filtre à sable fermé sous pression à l'instar de la station de la Madeleine. Une injection de coagulant est prévue pour sécuriser le traitement d'eau en cas de pic de turbidité.

Une bâche d'eau traitée de 50 m³ est également présente pour le refoulement d'eau traitée vers le réservoir de tête de Pech Egos. La désinfection (injection chlore gazeux) est réalisée dans cette bâche.

Cette station est conçue pour traiter les eaux d'Amiel à hauteur de 250m³/jour (en moyenne). Une sécurisation partielle de l'usine de Granier sera effectuée via l'usine de La Madeleine (présence d'une conduite d'interconnexion).

Réservoir de Pech Egos

De Granier, l'eau est refoulée vers le réservoir de Pech Egos (à la cote altimétrique de 325 mètres) et a une réserve utile de 350 m³.

Il alimente gravitairement les hameaux de Plantade,



Roussergue, Roussel, Can, Béral et le réservoir de Penne (Cammass).

Un groupe de pompage refoule l'eau de Pech Egos au réservoir du Castelet.

Réservoir du Castelet

Ce réservoir d'une capacité de 150 m³ (situé à une cote altimétrique de 490 mètres) permet d'alimenter par gravité les hameaux de Fontblanque, Haute-Serre, Fontbonne, et la commune de Vaour (réservoir de Magné)

Les réservoirs de Magné et la Commanderie

Situés sur la commune de Vaour, ils alimentent la commune de Vaour. Le réservoir de la Commanderie alimente par gravité le réservoir d'Alic (commune de Penne).

Le réservoir d'Alic

Il alimente le secteur de Belaygues, Vignières et le Causse de Fabre

La restructuration de ce réseau d'eau potable engagée pour les communes de Penne et de Vaour et ces travaux sur le réseau principal représente un coût financier très important pour ces deux petites communes rurales.

Même si le subventionnement (80% de subventions attendues) du Conseil Départemental, de l'Agence de l'Eau, de l'Etat (France Relance), vient largement contribuer à soulager les budgets municipaux, le reste à charge n'en demeure pas moins très conséquent.

Dépenses totales TTC : 5 641 980.86 €

Subventions : 3 795 599.00 €

Rembours TVA : 875 966.49 €

Reste à charge pour la commune : 970 415.37 €

Les travaux de maillage sur le réseau principal se sont achevés en juillet 2023, excepté la station de traitement de la Magdelaine.

Depuis cette date quelques travaux d'ajustement ont été nécessaires.

Les agents municipaux ont été beaucoup sollicités pendant cette période et ils s'attaquent aujourd'hui, aux

travaux nécessaires sur le réseau secondaire et en particulier sur les conduites fuyardes. Nouveau dossier et nouvelles subventions attribuées par le Département à hauteur de 80 %.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne n'attribuera pas de subvention mais crée une nouvelle redevance (en fonction de la performance des réseaux) en 2025.

—En 2024, la commune de Penne récoltait sur les factures de consommation d'eau potable 3 redevances pour le compte de l'Agence de l'Eau Adour Garonne :

- une redevance pollution domestique (0.33€/m³),
- une redevance modernisation des réseaux de collecte domestique (0.25€/m³ uniquement pour les personnes relevant de l'assainissement collectif)
- une redevance prélèvement (0.058€/m³).

—A partir de 2025, l'Agence de l'Eau Adour Garonne décide de faire évoluer les redevances en fonction des performances des réseaux d'eau potables et des systèmes d'assainissement.

L'Agence de l'Eau crée en substitution :

- une redevance sur la consommation d'eau potable : 0.32€/m³
- une redevance performance des réseaux d'eau potable : 0.35€/m³
- une contre-valeur (soit un supplément de redevance) calculée en appliquant un coefficient de modulation au taux de la redevance performance des réseaux d'eau potable (0.35€/m³). Le coefficient de modulation sera calculé chaque année en fonction des performances du réseau et sera compris entre 0.2 (performance maximale) et 1 (performance minimale). En 2025, l'Agence de l'Eau propose un coefficient de 0.2, soit une contre-valeur de 0.07€/m³ (0.35X0.2) : ce taux sera donc appliqué en 2025 sur les m³ consommés, ceci en plus des redevances citées plus haut.
- une redevance de performance des systèmes d'assainissement (voir 4C)

Pour la commune, seule l'eau potable est concernée car l'assainissement collectif est géré par la 4C (Communauté de Communes du Cordais et du Causse) : les personnes dépendant des assainissements collectifs du bourg, de Fontbonne et du Roudoulié recevront donc en 2025 une facture de la 4C reprenant le prix au m³ de l'assainissement revenant à la 4C.

RESTRUCTURATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE (SUITE)



Ces dépenses importantes pour la commune ont amené le conseil municipal à augmenter :

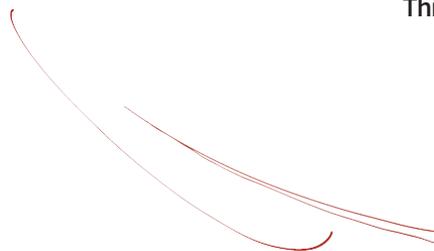
- En 2023 : le coût du m³ de 0.10 € et le montant de l'abonnement de 10 €,
- En 2024 : un nouveau mode de facturation par tranche applicable.
- En 2025 : une nouvelle augmentation de l'abonnement de 20 €

Pour autant, permettre aux contribuables l'accès à une eau potable de qualité, fait à l'évidence, partie des missions du service public. Le choix de la régie municipale

est également le gage d'une volonté de garder la maîtrise économique et environnementale des ressources du territoire.

Toutefois, nous ne savons aujourd'hui, si la commune pourra garder cette régie d'eau au 1^{er} janvier 2026 ou si la compétence, comme celle de l'assainissement collectif en 2022, sera transférée à l'intercommunalité 4C.

Pour la commission eau, Laurence Poillerat-Zéganadin et
Thierry Guiraud



DÉPÔTS SAUVAGES



Malgré une déchèterie organisée, ouverte (tous les premiers vendredi après-midi et samedi matin du mois) aux habitants de Penne, et dont les permanences sont tenues par des bénévoles, habitants ou élus, il subsiste encore des dépôts sauvages çà et là dans la commune. Le service technique ramasse régulièrement ces objets parfois très volumineux (comme ces pneus de tracteurs déposés à l'ancienne carrière de Saint Julien) et a d'autres tâches à accomplir plus utiles à nos concitoyens (gestion de l'eau, passage de l'épareuse et de nombreux autres chantiers).

Lors de cette mandature, plus de 300 pneus ont ainsi été rassemblés à la déchèterie, abandonnés dans les ravins, à côté des conteneurs des poubelles ou déposés discrètement à la déchèterie à la faveur d'une inattention du permanent de service. Nous rappelons que les pneus usagés qui ne font pas l'objet d'un remplacement classique par un garagiste (auquel cas ils sont repris gratuitement par celui-ci) peuvent lui être remis malgré tout pour la modique somme de trois ou quatre euros la pièce et ceci en ayant la bonne conscience d'avoir œuvré pour le bien de tous.

Ces 300 pneus ont été ensuite emportés grâce à une action de la Communauté de Commune (4C) et nous remercions tout particulièrement Aurélie et ses collègues pour l'organisation de cette collecte.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler encore une fois aux habitants que la déchèterie est destinée aux particuliers, son statut de mini-déchèterie la limitant à une benne de tout-venant par permanence. Les professionnels sont donc invités à déposer leurs déchets aux déchèteries générales, prévues à cet effet, comme aux Cabannes ou à Castelnau-Vère-Grésigne. Merci à tous pour votre compréhension.

Renan et Roland pour la Commission Résilience





Nous remercions les services techniques de la Communauté de Communes qui nous communiquent les informations et ont largement contribué à la rédaction de cet article. Ces informations ont également été communiquées par le biais de la lettre info hebdo le mois dernier.

PERFORMANCES TRI

Nous sommes en attente des résultats 2024. En 2023, le territoire de la Communauté de communes du Cordais et du Causse avait la meilleure performance du territoire Trifyl soit 80.4 kg/hab/an contre une moyenne de 64kg/hab/an sur ce même périmètre. En 2021, cette performance s'élevait à 67kg, ce qui fait une hausse de 13.4kg/hab grâce à l'extension des consignes de tri à 100% des emballages en 2023.

Concernant le verre, nous sommes à 57kg/hab/an contre une moyenne de 36kg sur le territoire Trifyl, excellent score, le geste est désormais bien ancré dans les habitudes !

Félicitons-nous de cette assiduité aux consignes de tri et poursuivons notre effort !

Rappelons que la performance au tri impacte directement le coût du traitement des déchets pour la collectivité, donc pour chacun d'entre nous.

La distribution gratuite des composteurs par la 4C a déjà permis de réduire le poids des ordures ménagères de 109 tonnes sur seulement 3 trimestres ! Ce résultat, la réorganisation des tournées en optimisant le kilométrage, et en adaptant la fréquence des collectes aux nouveaux volumes des déchets (tri en forte hausse, ordures en nette baisse) a effectivement permis de supprimer un camion par semaine sur les routes.

Là encore, cette performance induit un gain de temps de travail pour les deux agents concernés et leur permettra d'intervenir sur d'autres travaux : bâtiments, espaces verts, l'entretien des stations d'épuration et des chemins de randonnée.

Ainsi, les efforts de chacun d'entre nous contribue à la bonne marche et l'efficacité des services techniques de notre collectivité

IMBRIQUÉS, LES EMBALLAGES NE SONT PAS VALORISÉS !

Dans le Tarn, tous les emballages se trient ; une bonne chose pour faciliter le geste de tri et favoriser le recyclage et la valorisation des déchets. **Mais attention à ne pas imbriquer les emballages !**

En raison d'emballages imbriqués les uns dans les autres, leur séparation technique est impossible à réaliser. Malgré

un passage dans différentes machines de tri (cribles balistiques, trieurs optiques, aimants, etc.), les emballages imbriqués ne peuvent être séparés, résultat : ils sont considérés comme des "refus" et ne sont pas recyclés.

En effet, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne reconnaît que l'emballage extérieur ; aussi, une bouteille en plastique dans une boîte en carton, une bombe aérosol dans un sachet de pâtes, etc. ne peuvent être recyclés. Autre exemple, l'électro-aimant qui capte les boîtes de conserve en acier, emporte malheureusement le pot de yaourt en plastique emboîté dedans.

Pour l'éviter, il est nécessaire de ne jamais imbriquer un emballage dans un autre. Ecrasez vos emballages si vous avez besoin de gagner de la place, mais ne les emboitez surtout pas. Si vous voulez qu'ils connaissent une deuxième vie, séparez-les !



Les imbriqués représentent un coût irraisonné, donc pour l'usager puisqu'ils nous sont doublement facturés par le syndicat de traitement TRIFYL, en tri puis en refus de tri. Ils mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage.

Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'une fois vidés, les emballages sont à déposer, EN VRAC, séparés les uns des autres, dans le bac jaune.

Merci à tous pour votre implication.

Ce qu'il faut retenir :

Avant tout geste de tri, se poser la question « S'agit-il d'un emballage ? » Si la réponse est non, vous pourrez le déposer, selon sa nature, en déchèterie ou dans le bac à ordures ménagères. Ecrasez les emballages si vous avez besoin de gagner de la place, ne les emboitez surtout pas les uns dans les autres !

Une fois vidés, les emballages sont à déposer séparés, les uns des autres, EN VRAC, dans le bac jaune.

ADRESSAGE



Tout d'abord nous voulons remercier l'ensemble des participants à ce gros projet porté depuis le tout début de cette mandature.

Ce Groupe de Travail a été le premier à pouvoir être mis en place malgré les contraintes liées au COVID et j'en remercie d'autant plus l'ensemble des participants, élus et habitants.

Ce travail collectif a permis de nommer des chemins inconnus pour un certain nombre des habitants sur notre commune très étendue.

Cet adressage a été imposé tout d'abord par la mise en place de la fibre, mais avant tout par l'Etat qui a souhaité normaliser l'ensemble des adresses dans toutes les communes françaises pour mettre en sécurité ses habitants, en rendant plus efficace les interventions d'urgence.



PETIT HISTORIQUE DU DÉROULÉ DE CE LONG TRAVAIL COLLECTIF

Plusieurs temps forts ont ponctué ce travail

Une première info au conseil municipal le 4 juillet 2020, un article dans la gazette en août 2020 (page 13), une réunion publique le 18 septembre 2020 où le choix s'est porté sur une numérotation numérique et non métrique.

Une première réunion du groupe de travail le 9 novembre 2020, un conseil municipal le 13 novembre 2020, suivie d'une dizaine de réunions sur plusieurs mois au cours de l'année 2021.

Un premier courrier envoyé le 9 novembre 2021, vous indiquait la possible nouvelle adresse, vous permettant de vous saisir des incompréhensions de ces changements et de toute autre question.

Un stand adressage a été ouvert lors de l'Assemblée Générale Citoyenne du 20 novembre 2021.

Que de discussions autour des noms et des orthographes de ces noms, différents sur tous les documents : cadastre actuel, cartes IGN, panneaux des lieux dits, ou habitudes des uns et des autres.

Fort et fier de l'histoire de notre commune, le choix s'est porté sur le cadastre napoléonien, superbe ouvrage, fait à la main.

Tout au long du travail, une meilleure lisibilité sur le terrain (lors notamment d'interventions d'urgence) était

nécessaire et a demandé parfois certains redécoupages de voies et une réorientation de certains choix.

Enfin, il a fallu prendre en compte la mise en place du PLUI avec la validation des zones Urbanisées et les nombreuses demandes de changement de destination.

Le choix d'une numérotation numérique a impliqué un travail de projection dans le temps. C'est pourquoi beaucoup des numéros attribués aujourd'hui peuvent sembler n'avoir aucun intérêt mais pourront être une ressource, tout en évitant les bis ou ter, dans les dix à vingt ans à venir.

La mise en place des panneaux des noms de voie a été effectuée sur l'ensemble de la commune courant octobre 2024, occasionnant une dépense importante pour la commune (41500 €). Une subvention de 7700 € a été attribuée (amendes de police).

Quelques rares panneaux manquants ont été installés courant janvier 2025 ou seront installés dans les semaines à venir.

La base de données a été transmise aux services de la Base d'Adresses Nationales, ainsi que différents organismes nationaux = DGFIP (trésor public, impôts), SDIS (pompiers), SNA (Service National de l'Adresse), Centre de Tri postal, IGN, certains GPS (TomTom et Here), ainsi qu'à Tarn Fibre.

En tant qu'usager, vous devez informer l'ensemble des autres organismes dont vous dépendez (organismes d'énergie, fournisseurs internet, et téléphonie, mutuelles, papiers d'identités, cartes grises...).

Il va également de votre responsabilité de bien indiquer de façon lisible de la voie publique le numéro associé à votre maison d'habitation.

ATTENTION, SANS NUMÉRO APPOSÉ SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES, LA POSTE SE DÉSANGAGE DE DISTRIBUER VOTRE COURRIER. Durant l'année 2025, pour faciliter le travail de la poste, merci de mentionner le nom de votre lieu-dit en complément d'adresse.

La commune a été accompagnée pendant cette période par l'association TIGEO.

Un travail chronophage et fastidieux s'achève (2020-2025), mais il reste évolutif. Cette base d'adresse n'est pas figée, n'hésitez pas à revenir vers nous pour toute question ou souhait de modification si cela reste dans le cadre « administratif ».

Les référents commission voirie
Thierry Guiraud et Delphine Pinczon du Sel

ACTION SOUS-TITRE - PHOTO DE PENNOL·ES



D'où vient cette action ?

À la fin du mois d'août dernier, lors des Rencontres nationales des listes et des communes participatives à Vaour auxquelles des élu·es et habitant·es pennol·es ont participé, nous avons réalisé une grande assemblée délibérative à 500 participant·es, pour répondre ensemble à cette question : Quelle action pourrait-on faire dans chacune de nos communes, à une même date durant l'automne ? L'enjeu étant de visibiliser les listes et les

communes participatives. Durant l'assemblée, 170 idées ont émergé. Après plusieurs travaux de synthèse, deux votes des participant·es au jugement majoritaire puis en débat mouvant, l'action Opération « Sous-titre » qui a été retenue.

Photo – Actions sous-titre à Penne – 11.11.2024
Merci à tous et toutes de vous être déplacé·es en nombre !

Léa Fabre



CINÉ-DÉBAT



Samedi 14 Décembre, un peu plus d'une vingtaine de pennol·es se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une soirée autour de la Démocratie.

Aah la Démocratie : vaste sujet ! Après un petit pot d'accueil au cours duquel chacun·e a pu retrouver un visage connu ou faire de nouvelles connaissances, place au film "Démocratie(s)?" de DataGueule. L'occasion également de tester la bonne qualité du matériel vidéo et son, désormais mis à disposition par la Mairie.

À l'issue du film, les spectateurs et spectatrices assidus se sont retrouvés en petits groupes pour échanger leurs réactions, émotions, sentiments, en partant d'un mot choisi par chacun, que le film leur avait inspiré.

Place ensuite au partage d'infos ! Chaque groupe a énoncé ses appréciations, ce qui a permis de lancer plusieurs débats

tels que "La Démocratie, possible à quelle(s) échelle(s) ?" ou "La représentativité démocratique est-elle... vraiment démocratique ?". Des débats riches et très respectueux où chacun·e a pu s'exprimer librement, sans être coupé·e.

Un dernier pot a clôturé cette belle soirée... sans pour autant mettre un terme aux débats lancés, toujours aussi amicaux, qui se sont poursuivis jusqu'à l'extinction des feux.

Nicolas Lahaye



LE CLAIRON PENNOL

L'EPAGE AVEYRON AVAL : UN ENGAGEMENT POUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES MILIEUX NATURELS

Le bassin versant de l'Aveyron aval couvre plus de 1300 km² et abrite environ 1250 km de cours d'eau. Ce bassin, qui accueille de nombreux usages dont l'eau potable, l'irrigation, l'hydroélectricité, les activités de pêche et de loisirs... fait face à de nombreux défis : pressions humaines sur les milieux et la biodiversité, pollutions des ressources en eau et impacts du changement climatique. C'est pourquoi un nouveau syndicat, l'EPAGE Aveyron aval, a été créé pour en assurer la gestion et la préservation.

L'EPAGE Aveyron aval rassemble l'ensemble des communautés de communes et d'agglomérations situées sur le bassin dont Penne. En septembre dernier, l'EPAGE a validé son premier Plan Pluriannuel de Gestion (PPG), qui définit les actions à mener pour cinq ans (2025-2029).

Un plan pour améliorer et préserver l'eau et les écosystèmes aquatiques
Ce plan vise à développer une politique locale de l'eau cohérente et adaptée aux enjeux du territoire, en définissant des objectifs et des actions concrètes. Parmi les priorités : la préservation de la qualité et de la quantité des ressources en eau, la restauration des milieux naturels et la prévention des inondations.



Sensibiliser et impliquer les habitants

L'EPAGE ne se contente pas d'une gestion technique des milieux, il vise également la sensibilisation et la formation des publics, objectif clé de son programme d'actions. Des animations et des ateliers seront organisés pour les scolaires et proposés aux habitants et acteurs du territoire. Ces événements permettront à chacun de mieux comprendre les enjeux de l'eau et d'apprendre à préserver les milieux.

Un partenariat pour l'avenir

La gestion de l'eau et des milieux aquatiques est un travail collectif, c'est pourquoi l'EPAGE Aveyron aval invite toutes les personnes intéressées à prendre part à cette dynamique. Que ce soit pour des questions sur la réglementation, les usages de l'eau ou la gestion des milieux naturels, l'EPAGE est disponible pour échanger et guider les citoyens.

Ensemble, prenons soin de nos ressources et de nos milieux, pour aujourd'hui et pour les générations futures !

N'hésitez pas à contacter le technicien référent sur votre collectivité ou la coordinatrice du syndicat !





L'ANIMATION AU CŒUR DU PROJET DE L'ASSOCIATION DEMAIN FONTBONNE

Propos recueillis auprès de Florence Robin, co-référente du cercle Animation de l'association Demain Fontbonne.

Infos : contact@demainfontbonne.fr

Que s'est-il passé à Fontbonne depuis la création de l'association Demain Fontbonne en avril 2024 ?

L'objet de notre association est de « donner vie au domaine de Fontbonne jusqu'à la livraison des bâtiments réhabilités et de mettre en œuvre le projet de lieu d'accueil, d'intégration et de partage en forêt tel que défini par le groupe de travail Demain Fontbonne ». Dans ce cadre, la mission du cercle Animation est d'organiser et d'accueillir des événements à Fontbonne, et nous nous sommes fixés pour objectif d'organiser une fête à chaque changement de saison, afin de mettre la nature à l'honneur. Balades musicales, ateliers Forest School, performances, concerts, DJ set, contes, visites guidées du site, éveil musical, tissage sauvage, promenades naturalistes, chantiers participatifs... nous mettons en commun toutes nos idées pour construire chaque fête !



Festà Fontbonne, notre première journée festive du 23 juin 2024, nous a beaucoup mobilisés dès le mois de mai, c'était une première ! Et on peut dire que chacun a donné beaucoup de temps et d'énergie, tant en amont que le jour J. En retour, nous avons eu plaisir à accueillir un public manifestement heureux d'être là avec nous.

Dès la rentrée, nous avons commencé à préparer notre deuxième fête, Automne à Fontbonne qui s'est déroulée le 13 octobre sous le signe des châtaignes !



L'animation de Fontbonne, c'est aussi la poursuite d'événements qui ont déjà un ancrage fort sur le site tel le festival Gresinhòl de Grésigne en fugues (les 9 et 12 octobre 2024).

Et c'est aussi inviter les adhérents de l'association à

partager des moments ensemble comme le 21 novembre dernier pour fêter le vin nouveau. (à ce jour, on compte 82 adhérents dont 5 associations).



Quel est le fil rouge de ces journées festives ?

C'est d'abord le lien avec la forêt, avec le souci de proposer des activités qui puissent rappeler le futur projet de Fontbonne : l'accueil de l'enfance, la culture et la transmission (scientifique, artisanale...) tout en proposant des moments conviviaux et festifs qui favorisent le lien, la rencontre et l'échange. Nous souhaitons faire vivre Fontbonne et rendre ce lieu magnifique accessible à tous dès maintenant, en attendant que le site tel qu'il a été imaginé ouvre ses portes !

En attendant, notre mission est de maintenir, créer ou recréer un lien fort entre les habitants du territoire et Fontbonne, donner envie aux gens de venir et de participer à faire vivre le lieu afin que chacun se l'approprié.

Combien êtes-vous dans le cercle Animation et qui peut le rejoindre ?

Le cercle Animation est le cercle le mieux doté en membres actifs, nous sommes 19 inscrits ; 12 membres sont régulièrement présents lors de nos réunions de préparation.

Toute personne désireuse de s'investir dans la préparation d'animations sur le site de Fontbonne est la bienvenue et peut nous contacter à : animation@demainfontbonne.fr

De quoi avez-vous le plus besoin pour la préparation de ces journées festives ?

Nous avons besoin de bénévoles pour le bon déroulement de ces journées comme par exemple pour tenir la buvette, renseigner pour le parking, préparer des gâteaux... mais nous sommes également désireux d'intégrer de nouvelles personnes ressources pour nous aider à varier la programmation de nos événements.

Quel sera le prochain temps fort à Fontbonne ?

À l'heure où nous écrivons cet article, la fête de l'hiver Fontbonne givrée (dimanche 19 janvier 2025) n'a pas encore eu lieu... Mais au moment où vous lirez ces lignes, nous serons probablement en train de préparer notre événement de printemps, qui clôturera notre premier cycle des 4 saisons !

LE CLAIRON PENNOL

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MAURICE BOYER...

Pour ce second semestre de 2024, les élèves de l'école ont fait leur rentrée pour la nouvelle année scolaire et pour cela, de nouveaux projets pour la classe de CM1 CM2 :

Le vendredi 11 octobre 2024, une animatrice, Sophie Rambeau, à l'environnement, agréée par l'Education Nationale, a pratiqué une pédagogie active et adaptée aux élèves de Penne. Pour cela, elle a privilégié avant tout la pratique du terrain et l'expérimentation, afin que l'enfant soit acteur de sa découverte.

En effet, c'est dans le cadre de l'animation des sites #Natura2000 Grésigne et Gorges de l'Aveyron que le CPIE Quercy-Garonne nous a proposé une sortie découverte de la faune et de la flore locales.



Le travail de description et d'observation a permis aux élèves d'identifier, nommer et caractériser :

- les plantes de vallées fraîches : noisetier, buis commun, érable champêtre, fragon piquant (petit houx), garance voyageuse, scolopendre

-les plantes de causses : chêne pubescent, érable de Montpellier, genévrier, troène commun, pistachier térébinthe et nerprun alaterne

-le paysage du causse : caractéristiques d'un paysage calcaire, karstique

-la faune et ses habitats spécifiques : hibou Grand-Duc, chauve-souris Rhinolophe Euryale, insecte coléoptère Lucane Cerf-Volant, oiseau Alouette Lulu, oiseau Circaète Jean-le-Blanc et l'insecte libellule Cordulégastre Bidenté

Cette démarche poursuivie est celle de la pédagogie de projet et de l'alternance : phases théoriques et pratiques, temps de travail et de détente avec des outils et des pistes pédagogiques variés.



Vendredi 18 octobre 2024, dans le cadre du projet Gresinhol, Bruno Mercat, professeur de SVT au collège lycée Bellevue d'Albi, est venu dans notre classe à Penne pour mener une séance de Sciences et Vie de la Terre.

Au programme, étude de « litière » de Grésigne, la litière est la couche qui couvre le sol de la forêt et est constituée matière organique (feuilles, brindilles, pollens,...) et d'animaux.

Les élèves ont ainsi appris que cette litière est un milieu vivant en observant, en reconnaissant et en identifiant des petits animaux grâce à l'utilisation de binoculaires et microscopes. C'est une chance de pouvoir participer à une telle séance avec l'accompagnement bienveillant et très compétent de Bruno ainsi que la première utilisation pour beaucoup d'un microscope.

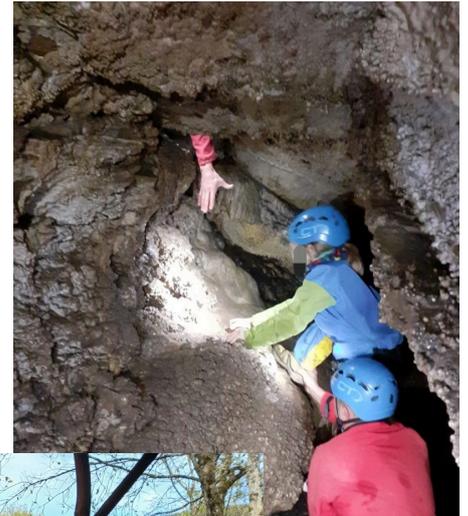
Cette dernière utilisation donnant de l'appétence pour les compétences scientifiques et un avant-goût du matériel et des savoir-faire développés au collège.



Mardi 12 novembre, le Comité Départemental de Spéléologie du Tarn-et-Garonne nous a invités à découvrir une grotte à Bruniquel. Une telle activité les a poussés à dépasser leurs propres sensations et à se pencher sur son ou sa camarade, l'encourager, l'aider, le ou la soutenir tout en allant plus loin, dépasser ses limites, ses ressentis.

Aussi, un peu avant, en début de matinée, nous en avons profité pour visiter le campement préhistorique de Bruniquel chez l'émblématique Bernard, avec une approche pointue et complète.

Conférence et démonstrations sur la préhistoire puis lancers (lance et propulseur) et dessin sur argile.



Dans le cadre du projet du prochain festival Gresinhol qui aura lieu le 16 mai 2025, les élèves de Penne ont bénéficié de l'intervention de Jérôme Désigaud, instrumentiste, facteur de flûtes et luthier. Il est venu à trois reprises en novembre et décembre pour guider les élèves dans la fabrication d'instruments avec lesquels ils joueront au festival.

Cette fabrication leur a permis d'apprendre à manipuler des matériaux naturels du bois de charme, des bambous, des courges, plus précisément des courges, mais également des outils comme des scies, des marteaux, une perceuse, des râpes à bois, des scies-cloches, du papier ponce et même un alésoir de trou de cheville de violon.

Aussi, d'autres notions ont été développées comme les accords en musique et les fractions, en particulier dans la conception d'un monocorde.

Prochains rendez-vous en janvier février pour apprendre à jouer des instruments créés.



LE CLAIRON PENNOL

DES NOUVELLES DE FAMILLES RURALES DU CAUSSE !

Commençons par le dernier évènement...le marché de Noël bien sûr ! Quelle réussite ! L'association a été très heureuse d'y participer, aux côtés de l'APE et de tous les artisans. Le vin chaud a coulé à flots ! On s'est arraché les croques. ..on en fera plus l'année prochaine, c'est promis !! La friperie a aussi été animée ce jour là (on vous rappelle, c'est ouvert les samedis de 10h à 12h30 et de 15h à 17h).



En septembre, les activités ont repris à la friperie, Espace de vie sociale. Pour en connaître les détails, consultez la lettre d'infos. Si vous ne la recevez pas, n'hésitez pas à nous envoyer vos noms, prénom et adresse mail à info@famillesruralesducausse.org

La braderie bi-annuelle vient de se terminer. Rendez-vous à celle d'automne pour le « Tout à 1€ ».

Ce n'est plus vraiment un secret....mais nous préparons notre Grande Fête (de retour après 5 ans). Ce sera le 15 novembre 2025. Repas, musique, surprises... Toutes les idées, toutes les aides seront bienvenues ! Qu'on se le dise!

L'hiver s'étire doucement et le printemps pointe déjà son nez, ça fait toujours du bien de se retrouver, dans nos friperies ou à notre Causse Café ! Repas tous les jeudis mais ouvert pour un café out thé en self service aux heures d'ouvertures de France Services.

Que cette année 2025 soit douce à toutes et tous, qu'elle soit sous le signe de la paix, de la solidarité, de la fraternité, du partage et de la tolérance, c'est ce que nous souhaitons !

Toute l'équipe de Familles Rurales du Causse

Opération « Bouchons d'Amour »

Le but de l'association « Bouchons d'Amour » est de collecter, acheminer, trier, expédier les bouchons et couvercles plastiques vers une entreprise de recyclage et gérer l'argent issu de la vente afin de participer à l'acquisition de matériel pour handicapés et aider d'autres associations.

BOUCHONS ET COUVERCLES À COLLECTER POUR LE RECYCLAGE

- Les bouchons alimentaires :** eau, lait, soda, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...
- Les bouchons ménagers :** liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissant, aérosol...
- Les bouchons de cosmétique :** déodorant, laque...
- Les bouchons de produits d'hygiène :** dentifrice, shampooing, produits douche...
- Les couvercles en plastique :** chocolat et café en poudre, pâte à tartiner...

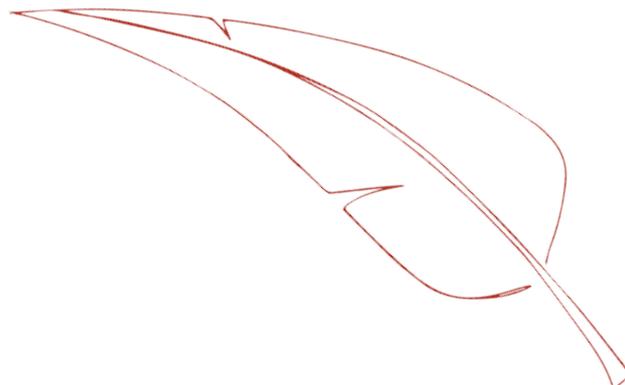


*Détachez les bouchons des bouteilles et portez-les à
l'épicerie de Penne, chez Marine*

*Horaires : Mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 13h 30
et de 16h 30 à 19h - Dimanche de 9h à 13h*

Merci d'avance...

Plus de renseignements 06 89 92 53 80 ou 06 47 47 78 65





AS PENNE

Samedi 30 novembre, au tennis, le Sport du jour fut le grand nettoyage de la bergerie.

Les membres de l'association sportive et autres Pennols ont vidé, trié et rangé tout l'intérieur de cette petite bâtisse en pierres sèches. Celle-ci avait déjà bénéficié d'un nettoyage extérieur par l'association Citrus.

Cette très belle matinée ensoleillée s'est ponctuée par un joyeux pique-nique.

Un grand merci à tous les bénévoles !



ÉTÉ DE VAOUR

Fontbonne : au cœur de la forêt de Grésigne
Samedi 26 avril 15h30 : restitution du stage HUMUS par l'école de cirque ESACTO'Lido

Gratuit



Dans le cadre du projet « Ramures », L'été de Vaour et la compagnie Lapsus accueillent 12 étudiant.es en formation professionnelle à L'école supérieure des arts du cirque Toulouse-Occitanie (Ésacto'Lido), pour un « enforestement » de 5 jours à Fontbonne. Un stage animé par Pierre Tallaron, metteur en scène, dramaturge et comédien, dans lequel l'écosystème est à la fois un espace de pratique et un laboratoire de recherche, au service de la créativité.

Une restitution finale de cette expérience sera présentée aux habitant.e.s.

Afin d'éviter l'encombrement de voitures à Fontbonne, des rendez-vous de covoiturage auront lieu à Vaour et à

Penne et, pour permettre aux spectateur.ices de vivre aussi l'inspiration par les éléments qui nous entourent, deux randonnées pédestres sont proposées en partenariat entre L'été de Vaour et Demain Fontbonne : départ à 13h30 devant la mairie de Vaour ou à 14h30 devant la salle des fêtes de Penne : jolis sentiers et vues panoramiques au programme (retour possible en minibus) !

Infos et inscription via territoire@etedevaour.org / 05 63 56 36 87



NB : il reste des places dans les stages de pratiques artistiques immersives ouverts à toutes (+ 15 ans), 4 week-ends / 4 saisons à Fontbonne. Infos et inscriptions via Festik sur www.etedevaour.org

11 NOVEMBRE 2024

Comme tous les ans, la Mairie a commémoré la fin de la première guerre mondiale ce 11 novembre 2024. Vous trouverez ci-dessous le discours qui a été lu par les élu-es.

Merci à toutes celles et ceux qui étaient présent-es pour ce moment solennel.

Nous sommes aujourd'hui réuni-es pour cette cérémonie du 11 novembre. C'est la date retenue pour célébrer la fin de la première guerre mondiale et se rappeler de tous les dégâts, humains, matériels et environnementaux qu'elle a engendrés.

Nous vous parlions l'année dernière de l'impact mondial environnemental et des conséquences sur la santé humaine de cette guerre. Cette année, nous parlerons plutôt de l'impact de la fin de cette guerre et des traités qui l'ont entérinée.

Il est bon de rappeler en effet que le 11 novembre ne fut pas le jour de la signature du traité de capitulation et de fin de la guerre mais c'est la date de l'armistice, donc du premier cessez le feu entre les Alliés et l'Axe et spécifiquement la France et l'Allemagne. Il est signé dans un wagon situé dans la forêt de Compiègne. Ce cessez le feu a été prolongé 3 fois jusqu'à la signature du traité de Versailles le 28 juin 1919 qui entérine lui la fin de la guerre.

L'élaboration du traité de Versailles est donc menée en petit comité par les Alliés et impose à l'Allemagne de nombreuses pertes et notamment : dépossession de son territoire (indépendance de la Pologne et fin de l'empire colonial) et lourd tribut financier (paiement des réparations).

L'armistice et le traité de Versailles sont signés par la toute jeune République de Weimar, démocratie parlementaire qui vient d'être créée le 9 novembre 1918.

À la signature du traité de Versailles, la crise politique est déjà là en Allemagne : si les Allemands et Allemandes étaient tout autant soulagés que les peuples alliés de l'armistice, la signature de ce traité et de ces clauses est immédiatement perçue comme trop défavorable par l'opinion publique allemande.

Les crises économiques et politiques qui s'ensuivent dans tous les états de l'Axe ne font qu'augmenter ces sentiments d'injustice.

La suite, nous la connaissons, la société allemande,

affaiblie et dans la tourmente, tombe dans la haine, la peur de l'autre et la brutalité. La république et la démocratie sont en jeu et accusées d'être le problème. En 1933, Hitler accède au pouvoir et finit de transformer en quelques années le régime démocratique en autocratie.

Les réactions étrangères varient du fatalisme à la connivence, sans actes officiels. Jusqu'en 1936, Hitler est accueilli partout sans aucune conséquence diplomatique. Après tout, c'est la souveraineté de chaque pays que d'être gouverné comme il l'entend.

Aujourd'hui, nous constatons que la démocratie est à nouveau en danger. Que l'autoritarisme est tentant pour beaucoup.

Donald Trump vient de remporter la présidentielle américaine avec un écart inattendu tout en ayant fait campagne ouvertement contre la démocratie en place aux Etats-Unis. Il a annoncé ses projets d'utiliser la justice à des fins politiques et pour « mettre ses adversaires en prison ». Il a dit à plusieurs reprises que ce serait les dernières élections de son pays. Il avait aussi lors des précédentes élections refusé de reconnaître sa défaite et participé à organiser une insurrection. Son premier mandat a déjà contribué à diminuer les garde-fous démocratiques.

Les mécanismes sont reconnaissables. Nous ne sommes pas devins et personne ne peut donc prédire l'avenir.

Mais cette situation américaine, qui nous paraît si lointaine en France : l'est-elle vraiment ?

Nous croyons en la démocratie, nous la défendons et la défendrons tous les jours, est-ce que vous aussi ?

Léa Fabre

A large, stylized signature in black ink, appearing to be 'Léa Fabre', written in a cursive, flowing style.

PATUS ET CHEMINS COMMUNAUX

RÉUNION À LA MAISON DES ASSOCIATIONS À CAHUZAC LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024

L'Association des Maires Ruraux du Tarn (AMR81) a organisé une réunion destinée aux élus avec pour thème « les patus et chemins communaux ». La mairie de Penne y était présente.

Cette réunion a été animée par l'Association des Commissaires Enquêteurs de Midi-Pyrénées (ACEMIP) qui a rédigé un document sur le sujet des chemins communaux.

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant d'accéder à ce document. Par ce lien vous aurez aussi accès à une brochure assez conséquente de 70 pages réalisée par une société d'avocats de Chamalières sur les « Biens de Section ».

Nous espérons que ces publications vous permettront d'y voir plus clair sur ces spécificités régionales et qu'elles pourront nous servir de base pour la gestion de ces espaces dans notre commune.

Thierry G et Roland pour le groupe de travail sur les chemins

<https://mairesruraux81.fr/2024/11/09/formation-chemins-ruraux-et-patus-2/>

FIN DE CARRIÈRE À LA POSTE POUR ANNIE

Notre factrice adorée, attirée au courrier de la mairie depuis une vingtaine d'année a invité, à l'occasion de la fin de sa carrière à la Poste, les habitants de sa tournée à une soirée mémorable à la salle des fêtes ce mois de novembre.

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes autour d'un apéritif dinatoire copieux. Elle nous a raconté cette époque qui s'achève avec humour et entrain. Elle nous a parlé de cet esprit de la Poste qui était au service de la population, en lui apportant présence et réconfort plusieurs fois par semaine, valeurs non-négligeables pour ceux qui ne peuvent se déplacer facilement.

Elle a distribué de nombreux remerciements à tous ceux qu'elle rencontrait lors de ses tournées, à commencer par ses collègues.

Merci Annie pour ces années de bons et loyaux services !

Les secrétaires de Mairie ainsi que les membres du Conseil



ETAT CIVIL

NAISSANCES

CAVALIÉ Manolo, Nathanaël, né le 6 octobre 2024

SANZ Laïa, Juliette, née le 15 septembre 2024

MARIAGE

KOCH Maeva et NEGRELLO Romain, le 10 août 2024

DÉCÈS

DELEBARRE Gilbert, décédé le 28 septembre 2024

GRAD Jean, décédé le 15 décembre 2024

MALRIEU Pierre, décédé le 22 novembre 2024

PECORINI Frédéric, décédé le 5 décembre 2024

SOULIER Michel, décédé le 19 novembre 2024



INFOS DÉCHÈTERIE

Pas de pneus, batteries, huiles, produits chimiques et pharmaceutiques, résidus peinture, gravats, produits amiantés, huiles (vidange ou friture), déchets verts

(voir déchèteries de Castelnaud de Montmiral 0563349487 ou des Cabannes 0563561901)

Les 1ers vendredis du mois de 14h à 17h et le lendemain (samedi) de 9h à 12h

Enlèvements encombrants :

05 63 56 31 11

30€ pour 5 objets maximum

Mise à disposition d'une benne :

voir en mairie pour conditions

Tri sélectif (Communauté de Communes du Cordais et du Causse - 4C)

Ordures ménagères : conteneurs verts vidés le jeudi

Tri sélectif : conteneurs jaunes vidés le lundi en saison hivernale et le vendredi d'avril à septembre.

REPAIRE CAFE le 1er vendredi du mois de 14h à 17h à la déchetterie (horaires d'hiver).

La «Gazette», c'est fini pour aujourd'hui...

SERVICES MUNICIPAUX

Services administratifs

Mairie : 05 63 56 31 11

Courriel : secretariat@mairiedepenne.fr

Site : www.mairie-penne-tarn.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi / Vendredi :

9h00-12h00 14h00-17h00

Mardi / Jeudi : 9h00-12h00

Permanences des élus

du lundi au samedi, de 10h00 à 12h00

En cas d'urgence, numéro d'astreinte
des élus : 06 07 13 11 55

Services techniques

05 63 56 31 11 (semaine)

06 10 58 08 63 (astreinte eau,
assainissement)

Transports à la demande

0 805 608 100

(à contacter avant 16h la veille)

Le Jeudi matin de Penne à Vaour
(marché, France Services)

Le Vendredi matin de Penne à
Montricoux (pour le marché, le médecin)
2€ le trajet, soit 4€ aller-retour

Portage de médicaments

06 43 35 13 75

Pour vous ramener
des médicaments des pharmacies
(de Montricoux ou St Antonin NV)
10€ par an,
quel que soit le nombre de demande

Location et mises à disposition

Salle polyvalente, tables, bancs,
scène, son et lumière...

05 63 56 31 11

Usages de l'eau

Attention, l'eau de distribution est destinée
aux besoins ménagers. Le remplissage ou la
mise à niveau des piscines, le lavage des véhi-
cules et l'arrosage sont interdits à partir du
réseau d'eau potable du 10 juin au 31
octobre.

QUOI ?!

Seulement trois R !!!!

Ils vont m'entendre
à la mairie !



RESPONSABLES DE LA PUBLICATION

La Gazette Pennole, rédaction collé-
giale

Coordination de la rédaction : Com-
mission communication, ouverte à
tous

Directrice de publication : Laurence
Poillerat-Zéganadin - Maire

La Gazette tient à remercier tous ses
contributeurs.



Mairie de Penne
81140 Penne